

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 18 MARS 2021**

MISE EN PLACE DE LA SEANCE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
1	Désignation du secrétaire de séance - Vote Monsieur est désigné secrétaire de séance. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : Désignation à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-1	Adoption du procès-verbal du conseil de communauté du 11 février 2021 Le conseil décide : - D'adopter le procès-verbal du conseil de communauté du 11 février 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-2	Compte-rendu des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales Le conseil prend acte des décisions prises en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales	David MARTI

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-3	Représentation dans les commissions permanentes - Modification suite à la démission d'une conseillère communautaire Le conseil décide : - Que Madame Valérie LE DAIN siègera dans la commission suivante : - o Développement, aménagement et services aux habitants Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	David MARTI

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-4	Convention service commun "Ingénierie et supports techniques des services numériques" - Avenant n°1 - Mise à jour de la liste des intervenants de la DSI Le conseil décide : - D'approuver l'avenant n°1 de la convention du service commun dédié à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques qui assure la mise à disposition partielle, au profit des communes, de certains personnels affectés à la Direction des Systèmes d'Information (DSI) et la mutualisation des moyens matériels et techniques nécessaires, - D'autoriser Monsieur le président ou l'élu ayant délégation à signer ledit avenant. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	Philippe PIGEAU

QUESTIONS ADMINISTRATIVES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
I-5	Signature d'une convention à intervenir entre la ville de Montceau-les-Mines et la Communauté Urbaine pour le fonctionnement du service commun portant utilisation des pompes à carburant et de l'aire de lavage du centre technique sud Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir entre la ville de Montceau-les-Mines et la communauté urbaine pour le fonctionnement du service commun portant utilisation des pompes à carburant et de l'aire de lavage du centre technique de la Saule à Saint-Vallier, - D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer ladite convention. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	Monique LODDO

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-1	Compte de gestion 2020 - Vote (pour tous les budgets) Le conseil décide : - D'adopter le compte de gestion 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 9 pouvoirs) Observations : .Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-2	Budget Principal - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget principal. Adopté : OUI	Daniel MEUNIER

	Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-3	Budget annexe Eau - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Eau. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-4	Budget annexe Assainissement collectif - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe assainissement collectif. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-5	Budget annexe SPANC - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe SPANC.	Daniel MEUNIER

	Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-6	Budget annexe Transports - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Transports. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-7	Budget annexe Ecomusée - Vote du compte administratif 2020 Le conseil décide : - D'adopter le compte administratif 2020 du budget annexe Ecomusée. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 8 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-8	Affectation des résultats 2020 (pour tous les budgets) Le conseil : - Décide d'affecter les résultats de la manière suivante : • Pour le Budget Principal, l'excédent de fonctionnement de 12 595 192,96 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 4 826 226,25 € et le solde affecté au compte 1068 pour 7 768 966,71 €. • Pour le Budget eau, l'excédent de fonctionnement de 5 905 535,07 € est maintenu au compte 002, excédent de fonctionnement reporté, pour 3 256 307,63 € et le solde affecté au compte 1068 pour 2 649 227,44 €. • Pour le Budget assainissement collectif, l'excédent de fonctionnement de 1 469 517,11 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté, pour 925 091,65 € et le solde affecté au compte 1068 pour 544 425,46 €. • Pour le Budget assainissement non collectif, l'excédent de fonctionnement de 312 891,72 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté • Pour le Budget Transports, l'excédent de fonctionnement de 1 497 743,21 € est maintenu au compte 002, résultat de fonctionnement reporté. • Pour le Budget Ecomusée, l'excédent de fonctionnement de 128 820,54 € est maintenu au compte 002, excédent de fonctionnement reporté. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 8 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-9	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères - Vote du taux 2021 Le conseil décide : - De maintenir le taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à 10,53% pour l'année 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-10	Cotisation foncière des entreprises - Vote du taux 2021 Le conseil décide : - De fixer à 25,22% le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises au titre de l'année 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-11	Taxe foncière sur les propriétés non bâties - Vote du taux 2021 Le conseil décide : - De maintenir le taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 2,85% au titre de l'année 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-12	Taxe foncière sur les propriétés bâties - Vote du taux 2021 Le conseil décide : - De voter un taux de taxe foncière sur les propriétés bâties à 1,25% pour l'année 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-13	Budget annexe transports - Reprise en section de fonctionnement de l'avance remboursable versée en 2020 par l'Etat Le conseil décide : - D'autoriser la reprise en section de fonctionnement de l'avance versée par l'Etat à la CUCM sur le budget annexe des transports d'un montant de 447 630 € ; - De prévoir au budget primitif du budget annexe des transports pour 2021, les autorisations budgétaires pour permettre la réalisation des écritures comptables afférentes. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-14	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget principal Le conseil décide : - D'approuver le Budget primitif 2021 pour le budget principal pour un montant de 123 383 540.96 € Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)	Daniel MEUNIER

	Observations : Adoption à la majorité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-15	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe Eau Le conseil décide : - D'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe eau pour un montant de 26 533 162,80 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-16	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe Assainissement collectif Le conseil décide : - D'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement collectif pour un montant de 15 124 813,21 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-17	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe SPANC Le conseil décide : - D'adopter le budget primitif 2021 du budget annexe assainissement non collectif pour un montant de 477 208,72 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-18	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe Transports Le conseil décide : - D'approuver le budget primitif 2021 du budget annexe Transports pour un montant de 6 798 282,31 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-19	Budget Primitif 2021 - Adoption du budget annexe Ecomusée Le conseil décide : - D'approuver le budget primitif 2021 du budget annexe Ecomusée pour un montant de 886 386,60 €. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à la majorité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-20	Subventions 2021 - Economie Le conseil décide : - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités ; - D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique. Adopté : OUI Nombre de votants : 62 (dont 5 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Jérémie PINTO, M. Bernard DURAND, M. Sébastien GANE, M. Didier	Daniel MEUNIER

	LAUBERAT, M. Christian GRAND et Mme Marie-Claude JARROT intéressés à l'affaire, n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-21	Subventions 2021 - Economie solidaire Le conseil décide : - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités. - D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique. Adopté : OUI Nombre de votants : 55 (dont 3 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Sébastien GANE, Mme Monique LODDO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, M. Didier LAUBERAT, Mme Pascale FALLOURD, M. Eric COMMEAU, Séverine GIRARD-LELEU, Mme Marie-Claude JARROT, M. David MARTI, M. Armando DE ABREU, Mme Christiane MATHOS, M. Christophe DUMONT, Mme Chantal LEBEAU, Mme Paulette MATRAY et Mme Jeanne-Danièle PICARD intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-22	Subventions 2021 - Personnel communautaire et institutionnelles Le conseil décide : - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités ; - D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique au profit des organismes listés. Adopté : OUI Nombre de votants : 63 (dont 4 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Madame Montserrat REYES, M. Jean-Marc FRIZOT, M. Sébastien GANE, Mme Marie-Claude JARROT, Mme Christelle ROUX-AMRANE et M. David MARTI intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-23	Subventions 2021 - Développement durable Le conseil décide : - D'attribuer et de verser les subventions aux organismes précités. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Jean GIRARDON, M. Bernard FREDON intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-24	Subventions 2021 - Enseignement supérieur, recherche, Innovation - Tourisme et patrimoine Le conseil décide : - D'attribuer et de verser les subventions inférieures à 23 000 € aux organismes précités ; - D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique. Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI, M. Jérémy PINTO, Mme Barbara SARANDAO, M. Jean-Claude LAGRANGE, M. Cyril GOMET et M. Guy SOUVIGNY intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-25	Subventions 2021 - Vocation territoriale et Politique de la Ville Le conseil décide : - D'inscrire au Budget 2021 les subventions supérieures à 23 000 € devant faire l'objet d'une délibération spécifique.	Jean-François JAUNET

	Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 5 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI, Mme Evelynne COUILLEROT, M. Daniel MEUNIER, M. Jean-Claude LAGRANGE et M. Lionel DUPARAY intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																														
II-26	AP/CP Aménagement Canal du Centre - Clôture Le conseil décide : - De clôturer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet d'aménagement du canal du centre, comme suit : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th colspan="4">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th></tr><tr><td>Port de Montceau</td><td rowspan="3">1 432 636</td><td>UTPVC 135</td><td>46 623</td><td>1 096 960</td><td>169 875</td><td></td></tr><tr><td>Haltes Nautiques</td><td>UTPVC 134</td><td>-</td><td>7 140</td><td>61 274</td><td></td></tr><tr><td>Eurovélo</td><td>UTPVC 132</td><td></td><td>0</td><td>20 254</td><td>30 510</td></tr></table>	Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)				2017	2018	2019	2020	Port de Montceau	1 432 636	UTPVC 135	46 623	1 096 960	169 875		Haltes Nautiques	UTPVC 134	-	7 140	61 274		Eurovélo	UTPVC 132		0	20 254	30 510	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)				N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)																										
		2017	2018	2019		2020																										
Port de Montceau	1 432 636	UTPVC 135	46 623	1 096 960	169 875																											
Haltes Nautiques		UTPVC 134	-	7 140	61 274																											
Eurovélo		UTPVC 132		0	20 254	30 510																										
	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.																															

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-27	AP/CP Modernisation des déchèteries - Clôture	Daniel MEUNIER																								
	Le conseil décide :																									
	- De clôturer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de modernisation des déchèteries comme suit :																									
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2015</th><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th></tr><tr><td>Modernisation n des déchèteries</td><td>PCIDC - 071 072</td><td>2 260 487</td><td>110 452</td><td>228 646</td><td>1 217 556</td><td>436 051</td><td>236 891</td><td>30 891</td></tr></table>	Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2015	2016	2017	2018	2019	2020	Modernisation n des déchèteries	PCIDC - 071 072	2 260 487	110 452	228 646	1 217 556	436 051	236 891	30 891	
Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération				Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)																				
		2015	2016	2017		2018	2019	2020																		
Modernisation n des déchèteries	PCIDC - 071 072	2 260 487	110 452	228 646	1 217 556	436 051	236 891	30 891																		
	Adopté : OUI																									

	Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																					
II-28	AP/CP Montée en débit - Clôture Le conseil décide : - De clôturer l'Autorisation de Programme / Crédits Paiement pour le projet communautaire de montée en débit dont le bilan est le suivant : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="5">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th></tr><tr><td>Montée en débit</td><td>LITJAN - 043</td><td>1 945 045</td><td>187 926</td><td>1 405 239</td><td>254 673</td><td>141 343</td><td>5 864</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)					2016	2017	2018	2019	2020	Montée en débit	LITJAN - 043	1 945 045	187 926	1 405 239	254 673	141 343	5 864	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																	
		2016	2017	2018		2019	2020																
Montée en débit	LITJAN - 043	1 945 045	187 926	1 405 239	254 673	141 343	5 864																

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																		
II-29	AP/CP Mach 2 Phase 2 - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet Mach 2 – phase 2 de la manière suivante : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="4">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th></tr><tr><td>Le Creusot Mach 2 Phase 2</td><td>LDLPL - 035</td><td>1 518 813</td><td>218 813</td><td>100 000</td><td>600 000</td><td>100 000</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)				2020	2021	2022	2023	Le Creusot Mach 2 Phase 2	LDLPL - 035	1 518 813	218 813	100 000	600 000	100 000	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération				Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)														
		2020	2021	2022		2023														
Le Creusot Mach 2 Phase 2	LDLPL - 035	1 518 813	218 813	100 000	600 000	100 000														

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																												
II-30	AP/CP Restructuration du quartier de la Gare au Creusot - Ajustement du montant et de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements pour la restructuration du quartier de la gare comme suit : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">Montant de L'Ap (C)</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th colspan="5">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th></tr><tr><td>Pont Dalle Gare SNCI</td><td rowspan="2">7 224 920</td><td>LDLPU 150</td><td>912 957</td><td>4 108 851</td><td>982 249</td><td></td><td>230 000</td></tr><tr><td>Restructuration du quartier de la gare du Creusot</td><td>LDLPU 037</td><td>260 092</td><td>80 033</td><td>504 264</td><td>26 454</td><td>120 000</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	Montant de L'Ap (C)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)					2017	2018	2019	2020	2021	Pont Dalle Gare SNCI	7 224 920	LDLPU 150	912 957	4 108 851	982 249		230 000	Restructuration du quartier de la gare du Creusot	LDLPU 037	260 092	80 033	504 264	26 454	120 000	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'Ap (C)				N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)																								
		2017	2018	2019		2020	2021																							
Pont Dalle Gare SNCI	7 224 920	LDLPU 150	912 957	4 108 851	982 249		230 000																							
Restructuration du quartier de la gare du Creusot		LDLPU 037	260 092	80 033	504 264	26 454	120 000																							

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-31	AP/CP restauration et valorisation de la Villa Perrusson - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De modifier l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de restauration et valorisation de la Villa Perrusson de la manière suivante :	Daniel MEUNIER																								
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th></tr><tr><td>Restauration et valorisation de la Villa Perrusson</td><td>LITPER042</td><td>3 674 633</td><td>407 260</td><td>202 358</td><td>471 954</td><td>925 979</td><td>645 000</td><td>1 022 082</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2017	2018	2019	2020	2021	2022	Restauration et valorisation de la Villa Perrusson	LITPER042	3 674 633	407 260	202 358	471 954	925 979	645 000	1 022 082
	Libellé Autorisation Programme					N° Program me - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)																		
2017		2018	2019	2020	2021			2022																		
Restauration et valorisation de la Villa Perrusson	LITPER042	3 674 633	407 260	202 358	471 954	925 979	645 000	1 022 082																		
Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.																										

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																					
II-32	AP/CP Aménagement des points d'appui - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements pour le projet de construction des bâtiments d'appuis délocalisés, établie comme suit : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="5">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th></tr><tr><td>Aménagement des points d'appuis</td><td>MSCF1138</td><td>459 020</td><td>0</td><td>25 175</td><td>52 337</td><td>81 508</td><td>300 000</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)					2017	2018	2019	2020	2021	Aménagement des points d'appuis	MSCF1138	459 020	0	25 175	52 337	81 508	300 000	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Program me - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																	
		2017	2018	2019		2020	2021																
Aménagement des points d'appuis	MSCF1138	459 020	0	25 175	52 337	81 508	300 000																

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-33	AP/CP Collecte des déchets ménagers - Ajustement du montant et de l'échéancier	Daniel MEUNIER																								
	Le conseil décide :																									
	- D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de collecte des déchets ménagers comme suit :																									
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th></tr><tr><td>Collecte des déchets ménagers</td><td>FDTC0075</td><td>2 621 335</td><td>481 060</td><td>477 439</td><td>282 009</td><td>220 627</td><td>1 060 000</td><td>100 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)						2017	2018	2019	2020	2021	2022	Collecte des déchets ménagers	FDTC0075	2 621 335	481 060	477 439	282 009	220 627	1 060 000	100 000
	Libellé Autorisation Programme					N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																		
2017		2018	2019	2020	2021			2022																		
Collecte des déchets ménagers	FDTC0075	2 621 335	481 060	477 439	282 009	220 627	1 060 000	100 000																		
Adopté : OUI																										
Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)																										
Observations : Adoption à l'unanimité.																										

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-34	AP/CP Site technopolitain - Ajustement du montant et de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet du site	Daniel MEUNIER

technopolitain, comme suit :								
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Program me - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2017	2018	2019	2020	2021	2022
Site technopolitain	11 900 000	DÉRES 055	96 000	111 932	918 808	1 037 880	4 500 000	5 235 380
Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.								

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																					
II-35	AP/CP Aménagement du centre de Gévelard - Ajustement du montant et de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet d'aménagement du centre de Gévelard établie comme suit :	Daniel MEUNIER																					
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th rowspan="2">N° Program me - Opération</th><th colspan="5">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th></tr><tr><td>Aménagement du centre Gévelard</td><td>1 370 978</td><td>LDL/FU228</td><td>370 978</td><td>400 000</td><td>0</td><td>300 000</td><td>300 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (€)	N° Program me - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)					2020	2021	2022	2023	2024	Aménagement du centre Gévelard	1 370 978	LDL/FU228	370 978	400 000	0	300 000	300 000
	Libellé Autorisation Programme					Montant de L'AP (€)	N° Program me - Opération	Montant des Crédits de Paiement (€)															
			2020	2021	2022			2023	2024														
	Aménagement du centre Gévelard		1 370 978	LDL/FU228	370 978	400 000	0	300 000	300 000														
Adopté : OUI																							
Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)																							
Observations : Adoption à l'unanimité.																							

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-36	AP/CP Rénovation des usines de dépollution - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des usines de dépollution établie comme suit :	Daniel MEUNIER

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (C HT)	N° Programme	Montant des Crédits de Paiement (C HT)		
			2020	2021	2022
Etudes et travaux LDEP	1 410 320	ELRUU	14 926	244 000	365 074
Garantie d'entretien et de Renouvellement		ELRUG	114 494	200 000	471 826

Adopté : OUI

Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																											
II-37	AP/CP Le Breuil Ancien stade - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour l'opération Le Breuil ancien stade comme suit :	Daniel MEUNIER																											
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="7">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2015</th><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th></tr><tr><td>Le Breuil - Ancien stade</td><td>LHADC-025</td><td>500 828</td><td>96 421</td><td>56 891</td><td>36 625</td><td>54 858</td><td>205 264</td><td>25 779</td><td>28 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)							2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	Le Breuil - Ancien stade	LHADC-025	500 828	96 421	56 891	36 625	54 858	205 264	25 779	28 000
	Libellé Autorisation Programme					N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																					
2015		2016	2017	2018	2019			2020	2021																				
Le Breuil - Ancien stade	LHADC-025	500 828	96 421	56 891	36 625	54 858	205 264	25 779	28 000																				
	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.																												

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-38	AP/CP Aide à la pierre logement social - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiements du projet d'aide à la pierre logement social comme suit :	Daniel MEUNIER

Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (C)	N° Program me - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C)			
			2020	2021	2022	2023
Aide à la pièce logement social	4 023 164	SPVPS112	802 815	638 316	1 185 016	1 396 817

Adopté : OUI

Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-39	AP/CP Aménagement Boulevard du 8 mai à Torcy - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet d'aménagement du Boulevard du 8 mai à Torcy de la manière suivante : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th></tr><tr><td>Aménagement Bd du 8 mai à Torcy</td><td>LIDPU 038</td><td>8 831 977</td><td>74 440</td><td>290 622</td><td>1 766 915</td><td>2 500 000</td><td>2 000 000</td><td>200 000</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)						2018	2019	2020	2021	2022	2023	Aménagement Bd du 8 mai à Torcy	LIDPU 038	8 831 977	74 440	290 622	1 766 915	2 500 000	2 000 000	200 000	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																				
		2018	2019	2020		2021	2022	2023																		
Aménagement Bd du 8 mai à Torcy	LIDPU 038	8 831 977	74 440	290 622	1 766 915	2 500 000	2 000 000	200 000																		

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																						
II-40	AP/CP Barrages Captages - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de travaux sur les barrages et captages établie comme suit :	Daniel MEUNIER																						
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C HT)</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th colspan="4">Montant des Crédits de Paiement (C HT)</th></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th></tr><tr><td>Barrages</td><td rowspan="2">5 647 000</td><td>EBDCB 25567</td><td>36 696</td><td>727 000</td><td>1 650 000</td><td>3 132 608</td></tr><tr><td>Captages</td><td>EBBCC 238</td><td>696</td><td>100 000</td><td></td><td></td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (C HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C HT)				2020	2021	2022	2023	Barrages	5 647 000	EBDCB 25567	36 696	727 000	1 650 000	3 132 608	Captages	EBBCC 238	696	100 000
Libellé Autorisation Programme	Montant de L'AP (C HT)	N° Programme - Opération				Montant des Crédits de Paiement (C HT)																		
			2020	2021	2022	2023																		
Barrages	5 647 000	EBDCB 25567	36 696	727 000	1 650 000	3 132 608																		
Captages		EBBCC 238	696	100 000																				

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																																
II-41	AP/CP Rénovation des réseaux d'eau potable - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de rénovation des réseaux d'eau potable comme suit :	Daniel MEUNIER																																
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programmes</th><th rowspan="2">Libellé Programmes</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C HT)</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th colspan="3">Montant des Crédits de Paiement (C HT)</th></tr><tr><th>2020</th><th>2021</th><th>2022</th></tr><tr><td rowspan="4">Rénovation des réseaux d'eau potable</td><td>Travaux communaux</td><td rowspan="4">6 871 720</td><td>EPRAT</td><td>938 500</td><td>718 000</td><td>1 935 500</td></tr><tr><td>Fonds de travaux régleur</td><td>EPRPF</td><td>995 104</td><td>1 122 000</td><td>45 895</td></tr><tr><td>GER</td><td>EPRRG</td><td>72 975</td><td>140 000</td><td>284 744</td></tr><tr><td>Branchement pôle</td><td>EPRRB</td><td>251 317</td><td>210 000</td><td>156 683</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programmes	Libellé Programmes	Montant de L'AP (C HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C HT)			2020	2021	2022	Rénovation des réseaux d'eau potable	Travaux communaux	6 871 720	EPRAT	938 500	718 000	1 935 500	Fonds de travaux régleur	EPRPF	995 104	1 122 000	45 895	GER	EPRRG	72 975	140 000	284 744	Branchement pôle	EPRRB	251 317	210 000	156 683
	Libellé Autorisation Programmes						Libellé Programmes	Montant de L'AP (C HT)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C HT)																								
			2020	2021	2022																													
	Rénovation des réseaux d'eau potable		Travaux communaux	6 871 720	EPRAT	938 500	718 000	1 935 500																										
Fonds de travaux régleur		EPRPF	995 104		1 122 000	45 895																												
GER		EPRRG	72 975		140 000	284 744																												
Branchement pôle		EPRRB	251 317		210 000	156 683																												
Adopté : OUI																																		
Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)																																		
Observations : Adoption à l'unanimité.																																		

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-42	AP/CP Protection des ressources - Ajustement de l'échéancier Le conseil décide : - De voter l'ajustement de l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de protection des ressources établie comme suit :	Daniel MEUNIER

Libellé Autorisatio n Programme	Montant de L'AP (C.H.T.)	N° Programme - Opération	Montant des Crédits de Paiement (C.H.T.)			
			2020	2021	2022	2023
Protection des ressources - Lac de la Somme	6 024 000	EEPRIS	518 966	1 708 450	1 300 000	2 087 584
Protection des ressources Nord		EEPRN	15 996	297 000	96 004	

Adopté : OUI

Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-43	AP/CP Fonds de soutien chemins ruraux et accessibilité - Ajustement du montant et de l'échéancier Le conseil décide : - D'actualiser l'Autorisation de Programme / Crédits Paiement pour les fonds de soutien des chemins ruraux et pour l'accessibilité comme suit :	Daniel MEUNIER																								
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme Opération</th><th rowspan="2">Montant de l'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2016</th><th>2017</th><th>2018</th><th>2019</th><th>2020</th><th>2021</th></tr><tr><td>Fonds de soutien chemins ruraux et accessibilité</td><td>PECAV - 058</td><td>775 193</td><td>49 650</td><td>47 950</td><td>185 177</td><td>306 971</td><td>90 445</td><td>95 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Programme Opération	Montant de l'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2016	2017	2018	2019	2020	2021	Fonds de soutien chemins ruraux et accessibilité	PECAV - 058	775 193	49 650	47 950	185 177	306 971	90 445	95 000
	Libellé Autorisation Programme					N° Programme Opération	Montant de l'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)																		
			2016	2017	2018			2019	2020	2021																
	Fonds de soutien chemins ruraux et accessibilité		PECAV - 058	775 193	49 650	47 950	185 177	306 971	90 445	95 000																
Adopté : OUI																										
Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)																										
Observations : Adoption à l'unanimité.																										

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-44	AP/CP Immeuble Le Thiellay - Ajustement du montant et de l'échéancier Le conseil décide : - D'ajuster l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le projet de l'immeuble Le Thiellay comme suit :	Daniel MEUNIER

Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)					
			2020	2021	2022	2023	2024	2025
Immeuble le Thellay	MSCF1354	2 959 000	435 437	1 610 000	588 563	200 000	100 000	24 000

Adopté : OUI

Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs)

Observations : Adoption à l'unanimité.

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																						
II-45	AP/CP Acquisition matériel de transport - Nouveau programme - Création Le conseil décide : - De créer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le nouveau programme d'acquisition de matériel roulant établie comme suit :	Daniel MEUNIER																						
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th><th>2026</th></tr><tr><td>Acquisition de matériel de transport - nouveau programme</td><td>MSC MM 405</td><td>6 808 500</td><td>983 500</td><td>1 385 000</td><td>1 110 000</td><td>1 110 000</td><td>1 110 000</td><td>1 110 000</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.		Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2021	2022	2023	2024	2025	2026	Acquisition de matériel de transport - nouveau programme	MSC MM 405	6 808 500	983 500	1 385 000	1 110 000	1 110 000
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)				Montant des Crédits de Paiement (€)																		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026																
Acquisition de matériel de transport - nouveau programme	MSC MM 405	6 808 500	983 500	1 385 000	1 110 000	1 110 000	1 110 000	1 110 000																

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																						
II-46	AP/CP Programme Pluriannuel de Voirie - nouveau programme - Création Le conseil décide : - De créer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le nouveau programme du plan pluriannuel de voirie comme suit :	Daniel MEUNIER																						
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th><th>2026</th></tr><tr><td>Programme pluriannuel de voirie</td><td>FECAY 403</td><td>9 300 000</td><td>1 300 000</td><td>1 600 000</td><td>1 600 000</td><td>1 600 000</td><td>1 600 000</td><td>1 600 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2021	2022	2023	2024	2025	2026	Programme pluriannuel de voirie	FECAY 403	9 300 000	1 300 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)				Montant des Crédits de Paiement (€)																		
			2021	2022	2023	2024	2025	2026																
Programme pluriannuel de voirie	FECAY 403	9 300 000	1 300 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000																

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
II-47	AP/CP Ouvrages d'art - Nouveau programme - Création Le conseil décide : - De créer l'Autorisation de Programme / Crédits de Paiement du nouveau programme de travaux d'ouvrages d'art: <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (C)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (C)</th></tr><tr><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th><th>2026</th></tr><tr><td>Ouvrages d'art</td><td>PECAV 404</td><td>2 162 448</td><td>162 448</td><td>600 000</td><td>350 000</td><td>350 000</td><td>350 000</td><td>350 000</td></tr></table>	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)						2021	2022	2023	2024	2025	2026	Ouvrages d'art	PECAV 404	2 162 448	162 448	600 000	350 000	350 000	350 000	350 000	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (C)	Montant des Crédits de Paiement (C)																				
		2021	2022	2023		2024	2025	2026																		
Ouvrages d'art	PECAV 404	2 162 448	162 448	600 000	350 000	350 000	350 000	350 000																		
	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.																									

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS															
II-48	AP/CP Recyclerie - Création Le conseil décide : - De voter une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme de Recyclerie établie comme suit : <table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="3">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th></tr><tr><td>Recyclerie</td><td>PDTEP233</td><td>2 810 000 €</td><td>50 000 €</td><td>2 300 000 €</td><td>500 000 €</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)			2021	2022	2023	Recyclerie	PDTEP233	2 810 000 €	50 000 €	2 300 000 €	500 000 €	Daniel MEUNIER
Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération				Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)											
		2021	2022	2023													
Recyclerie	PDTEP233	2 810 000 €	50 000 €	2 300 000 €	500 000 €												

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																									
II-49	AP/CP Matériel technique - Création Le conseil décide : - De voter une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour le programme d'acquisition de matériel technique établie comme suit :	Daniel MEUNIER																									
	<table><tr><th rowspan="2">Libellé Autorisation Programme</th><th rowspan="2">N° Programme - Opération</th><th rowspan="2">Montant de L'AP (€)</th><th colspan="6">Montant des Crédits de Paiement (€)</th></tr><tr><th>2021</th><th>2022</th><th>2023</th><th>2024</th><th>2025</th><th>2026</th></tr><tr><td>Matériel technique</td><td>PECAV 051</td><td>694 800</td><td>196 000</td><td>254 800</td><td>61 000</td><td>61 000</td><td>61 000</td><td>61 000</td><td>61 000</td></tr></table>		Libellé Autorisation Programme	N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)						2021	2022	2023	2024	2025	2026	Matériel technique	PECAV 051	694 800	196 000	254 800	61 000	61 000	61 000	61 000	61 000
	Libellé Autorisation Programme					N° Programme - Opération	Montant de L'AP (€)	Montant des Crédits de Paiement (€)																			
2021		2022	2023	2024	2025			2026																			
Matériel technique	PECAV 051	694 800	196 000	254 800	61 000	61 000	61 000	61 000	61 000																		
	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.																										

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-50	Le Creusot Initiatives - Attribution d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines et l'association Le Creusot Initiatives ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs avec Creusot Initiatives, eu égard au montant de la subvention ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 26 000 € ; - D'imputer la dépense sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, nature 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 69 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Messieurs Bernard DURAND et Sébastien GANE intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote,, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

QUESTIONS FINANCIERES

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
II-51	Orchestre symphonique de la CUCM - Attribution d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir entre la Communauté Urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines et l'Orchestre Symphonique de la CUCM ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs avec l'Orchestre Symphonique de la CUCM, eu égard au montant de la subvention ; - D'autoriser le versement d'une subvention totale d'un montant de 45 000 € ; - D'imputer la dépense sur les crédits inscrits au budget primitif 2021, nature 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT URBAIN

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
III-1	Bilan des acquisitions et des cessions immobilières 2020 Le conseil décide : - De prendre acte des cessions et acquisitions immobilières réalisées en 2020, - D'annexer les tableaux de cessions et d'acquisitions au compte administratif 2020. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Frédérique LEMOINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-1	TORCY - Zone industrielle - Vente d'un terrain à la SAS AVELIS LOGISTIC Le conseil décide : - De vendre à la SAS AVELIS LOGISTIC, dont le siège social est situé avenue des Ferrancins, 71210 TORCY, représentée par la société AVELIS GROUP, elle-même représentée par Monsieur Philippe MARRAS, la parcelle cadastrée à TORCY, section C n°1365, d'une superficie de 18 400 m² environ ; - De fixer le prix de cette cession à la somme de 16,50 € le mètre carré, soit la somme totale approximative de 303 600 € H.T. ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer un compromis de vente formalisant l'accord des parties ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer l'acte authentique à intervenir en l'étude de Maître ANDRIEU, notaire à LE CREUSOT, étant précisé que tous les frais d'acte et les taxes seront à la charge de l'acquéreur ; - D'inscrire la recette correspondante sur le budget 2021 sur la ligne correspondante. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jean-Claude LAGRANGE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-2	Agence Ecosphère - Attribution d'une subvention - Convention d'objectifs 2021 - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association Ecosphère au titre de l'année 2021 ; - D'autoriser l'élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 300 000 € ; - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal 2021.	Daniel MEUNIER

	Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 6 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Messieurs David MARTI, Bernard DURAND, Didier LAUBERAT, Jean-Claude LAGRANGE, Christian GRAND et Mme Marie-Claude JARROT intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-3	Nuclear Valley - Versement d'une subvention - Autorisation de signature de la convention d'objectifs Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir entre le pôle Nuclear Valley et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser le versement de la subvention d'un montant de 22 000 € attribuée au pôle Nuclear Valley pour l'année 2021 ; - D'autoriser Monsieur le Président de la Communauté Urbaine à signer ladite convention d'objectifs ; - D'imputer la dépense sur le budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Jean-Claude LAGRANGE intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-4	Soutien à la structuration d'une filière locale d'approvisionnement de viande bovine des cantines scolaires membres du groupement de commandes dont la ville du Creusot est coordonnateur et de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan - Attribution d'une subvention et autorisation de signature d'une convention de partenariat Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention de	David MARTI

	partenariat 2020-2021, de soutien à la structuration d'une filière locale d'approvisionnement de viande bovine des cantines scolaires membres du groupement de commandement dont la ville du Creusot est coordonnateur et de la Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention ; - D'autoriser le versement d'une subvention de 10 000 € à l'association de Bourgogne centrale pour la promotion et le développement de l'abattoir du Grand Autunois Morvan pour le financement de cette opération ; - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	---	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-5	Association APOR Association Pour l'Orientation et le Reclassement - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à intervenir avec l'Association Pour l'Orientation et le Reclassement » ; - D'autoriser le versement de la subvention de 69 000 € à l'association APOR; - D'autoriser Monsieur le Président ou l' élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs 2021 ; - D'imputer la dépense sur le Budget Primitif 2021, compte 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 62 (dont 4 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Eric COMMEAU, Mme Séverine GIRARD-LELEU, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, Mme Marie-Claude JARROT, M. David MARTI, Mme Paulette MATRAY, Mme Jeanne-Danièle PICARD intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-6	Association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche Comté - Ecole de la 2ème Chance de Saône-et-Loire - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche-Comté ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs 2021 ; - D'autoriser le versement d'une subvention de 40 000 € à l'association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche-Comté ; - D'imputer les dépenses induites sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021, compte 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Jeanne-Danièle PICARD

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-7	Association AgIRE - Agir pour l'Insertion, la Réussite et l'Emploi - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à conclure avec l'association "AgIRE - Agir pour l'Insertion, la Réussite et l'Emploi" ; - D'autoriser le versement à l'Association d'une subvention de 537 225 € ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs 2021 ; - D'imputer les dépenses induites sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021, compte 6574.	Jeanne-Danièle PICARD

	Adopté : OUI Nombre de votants : 65 (dont 5 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. Sébastien GANE, Mme Monique LODDO, M. Laurent SELVEZ, M. Guy SOUVIGNY, M. Didier LAUBERAT et Mme Pascale FALLOURD intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																								
IV-8	Projets étudiants tuteurés 2021 - Adoption du règlement d'intervention 2021/2023 - Attribution de subventions Le conseil décide : - D'approuver le règlement d'intervention 2021/2023 pour les projets tuteurés étudiants ; - D'approuver le montant des subventions proposées pour chacun des projets présentés : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom du projet</th><th>Nom de l'association</th><th>Montant proposé</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>T'es pas mon genre</td><td>Les Initi'arts</td><td>1000 €</td></tr> <tr> <td>Autres coutures</td><td>Les Initi'arts</td><td>1000 €</td></tr> <tr> <td>En corps et tous jours</td><td>Les Initi'arts</td><td>1000 €</td></tr> <tr> <td>On Sex'prime</td><td>Les Initi'arts</td><td>1000 €</td></tr> <tr> <td>Journée nationale du sport et du handicap</td><td>AE STAPS</td><td>500 €</td></tr> <tr> <td>Les Jeux Creus'Olympiques</td><td>AE STAPS</td><td>200 €</td></tr> <tr> <td>Concours d'éloquence</td><td>Association AES Le Creusot</td><td>200 €</td></tr> </tbody> </table> - D'autoriser le versement des subventions pour un montant global de 4 900 € - D'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au budget principal 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Nom du projet	Nom de l'association	Montant proposé	T'es pas mon genre	Les Initi'arts	1000 €	Autres coutures	Les Initi'arts	1000 €	En corps et tous jours	Les Initi'arts	1000 €	On Sex'prime	Les Initi'arts	1000 €	Journée nationale du sport et du handicap	AE STAPS	500 €	Les Jeux Creus'Olympiques	AE STAPS	200 €	Concours d'éloquence	Association AES Le Creusot	200 €	Jérémy PINTO
Nom du projet	Nom de l'association	Montant proposé																								
T'es pas mon genre	Les Initi'arts	1000 €																								
Autres coutures	Les Initi'arts	1000 €																								
En corps et tous jours	Les Initi'arts	1000 €																								
On Sex'prime	Les Initi'arts	1000 €																								
Journée nationale du sport et du handicap	AE STAPS	500 €																								
Les Jeux Creus'Olympiques	AE STAPS	200 €																								
Concours d'éloquence	Association AES Le Creusot	200 €																								

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-9	Association Ligue de l'Enseignement de Bourgogne Franche Comté - Pôle Langage - Attribution d'une subvention - Signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention d'objectifs à intervenir avec l'association « La Ligue de l'enseignement de Bourgogne Franche Comté - Pôle de Recherche et de Développement sur les langues » ; - D'autoriser le versement à l'association « La ligue de l'enseignement de Bourgogne Franche Comté - Pôle de Recherche et de Développement sur les langues » d'une subvention d'un montant de 40 000 € ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs au titre de l'année 2021 ; - D'imputer les dépenses induites sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021, compte 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Bernard DURAND

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
IV-10	Association Sauvegarde 71 - "Espace Ressources de Soutien à la Parentalité (ERSP) - Attribution d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention à conclure avec l'association- « Sauvegarde 71- Espace Ressource de Soutien à la Parentalité » ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer la convention d'objectifs au titre de l'année 2021 ; - D'autoriser le versement à l'Association « Sauvegarde 71- Espace Ressource de Soutien à la Parentalité » d'une subvention de 35 500 € ;	Bernard DURAND

	- D'imputer les dépenses induites sur les crédits inscrits au Budget Primitif 2021, compte 6574. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-1	AUSB - Convention d'objectifs 2021 - Autorisation de signature Le conseil décide : - D'approuver la convention d'objectifs 2021 à intervenir entre l'AUSB et la Communauté Urbaine Creusot Montceau ; - D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation à signer ladite convention d'objectifs 2021 ; - D'autoriser le versement d'une subvention d'un montant de 200 000 € à l'AUSB ; - D'imputer la dépense sur la ligne du budget correspondant. Adopté : OUI Nombre de votants : 64 (dont 5 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI, M. Daniel MEUNIER, Mme Evelyne COUILLEROT, M. Lionel DUPARAY, Jean-Claude LAGRANGE intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Jean-François JAUNET

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-2	Programmation scientifique et culturelle 2021 - Approbation Le conseil décide : - D'approuver la programmation scientifique et culturelle de l'Ecomusée pour l'année 2021. Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Cyril GOMET

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS																																																																												
	Tarifs Musée de l'homme et de l'industrie 2021 Le conseil décide : - D'approuver, telles que décrites ci-dessous, les conditions tarifaires du Musée de l'homme et de l'industrie pour l'année civile 2021 : <table><tr><th rowspan="2">Type de billet</th><th rowspan="2">Type de tarif</th><th rowspan="2">Tarif proposé</th><th colspan="3">Répartition sur le site</th></tr><tr><th>MHI</th><th>PI</th><th>OTCCM</th></tr><tr><td rowspan="2">Billet global site</td><td>Plein tarif</td><td>9,80 €</td><td>4,5 €</td><td>4,5 €</td><td>0,80 €</td></tr><tr><td>Tarif réduit</td><td>6,30 €</td><td>2,75 €</td><td>2,75 €</td><td>0,80 €</td></tr><tr><td rowspan="2">Ouverture ou visite partielle PI, MHI</td><td rowspan="2">Tarif réduit unique</td><td>5,50 €</td><td>5 €</td><td>/</td><td>0,50 €</td></tr><tr><td>5,50 €</td><td>/</td><td>5 €</td><td>0,50 €</td></tr><tr><td>Visites privées</td><td>Tarif unique</td><td>10 €</td><td>/</td><td>10 €</td><td>/</td></tr></table> V-3 <u>Visiteurs en groupe</u> <table><tr><th rowspan="2">Pas de billet</th><th rowspan="2">Type de tarif</th><th rowspan="2">Tarif proposé</th><th colspan="3">Répartition sur le site</th><th rowspan="2">Commentaire</th></tr><tr><th>MHI</th><th>PI</th><th>OTCCM</th></tr><tr><td rowspan="5">Facture</td><td rowspan="5">Tarif scolaires</td><td>4,10 €</td><td>4,10 €</td><td>/</td><td>/</td><td rowspan="5"></td></tr><tr><td>Visite partielle</td><td>/</td><td>4,10 €</td><td>/</td></tr><tr><td>-----</td><td>--</td><td>-----</td><td>-----</td></tr><tr><td>5,30 €</td><td>4,10 €</td><td>1,20 €</td><td>/</td></tr><tr><td>Visite commune</td><td>1,20 €</td><td>4,10 €</td><td>/</td></tr><tr><td></td><td>Tarif adultes</td><td>6,30 €</td><td>2,75 €</td><td>2,75 €</td><td>0,80 €</td><td>Tarif unique pour groupe +10 pers.</td></tr></table> - D'approuver la liste suivante des catégories de personnes éligibles à la gratuité sur présentation d'un justificatif : • Enfant de moins de 18 ans • Demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA	Type de billet	Type de tarif	Tarif proposé	Répartition sur le site			MHI	PI	OTCCM	Billet global site	Plein tarif	9,80 €	4,5 €	4,5 €	0,80 €	Tarif réduit	6,30 €	2,75 €	2,75 €	0,80 €	Ouverture ou visite partielle PI, MHI	Tarif réduit unique	5,50 €	5 €	/	0,50 €	5,50 €	/	5 €	0,50 €	Visites privées	Tarif unique	10 €	/	10 €	/	Pas de billet	Type de tarif	Tarif proposé	Répartition sur le site			Commentaire	MHI	PI	OTCCM	Facture	Tarif scolaires	4,10 €	4,10 €	/	/		Visite partielle	/	4,10 €	/	-----	--	-----	-----	5,30 €	4,10 €	1,20 €	/	Visite commune	1,20 €	4,10 €	/		Tarif adultes	6,30 €	2,75 €	2,75 €	0,80 €	Tarif unique pour groupe +10 pers.	Cyril GOMET
Type de billet	Type de tarif				Tarif proposé	Répartition sur le site																																																																								
		MHI	PI	OTCCM																																																																										
Billet global site	Plein tarif	9,80 €	4,5 €	4,5 €	0,80 €																																																																									
	Tarif réduit	6,30 €	2,75 €	2,75 €	0,80 €																																																																									
Ouverture ou visite partielle PI, MHI	Tarif réduit unique	5,50 €	5 €	/	0,50 €																																																																									
		5,50 €	/	5 €	0,50 €																																																																									
Visites privées	Tarif unique	10 €	/	10 €	/																																																																									
Pas de billet	Type de tarif	Tarif proposé	Répartition sur le site			Commentaire																																																																								
			MHI	PI	OTCCM																																																																									
Facture	Tarif scolaires	4,10 €	4,10 €	/	/																																																																									
		Visite partielle	/	4,10 €	/																																																																									
		-----	--	-----	-----																																																																									
		5,30 €	4,10 €	1,20 €	/																																																																									
		Visite commune	1,20 €	4,10 €	/																																																																									
	Tarif adultes	6,30 €	2,75 €	2,75 €	0,80 €	Tarif unique pour groupe +10 pers.																																																																								

	• Pass Découverte Bourgogne-Franche-Comté • Conservateurs du patrimoine et membres ICOM ou ICOMOS sur présentation de la carte en cours de validité • Porteurs de carte de presse • Pass culture • Carte Avantages Jeunes • Personne en situation de handicap + 1 accompagnant • Cartes de membres adhérents • Carte de Guide-conférencier • Scolaires de la Communauté Creusot Montceau de la maternelle à l'université Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS										
V-4	Tarifs - Boutique Villa Perrusson Le conseil décide : - D'adopter les tarifs des nouveaux produits proposés à la vente à la boutique du Musée de l'Homme et de l'Industrie au Creusot ainsi qu'à la boutique de la Villa Perrusson à Ecuisses, tels que mentionnés ci-après : <table><tr><th>Désignations</th><th>Prix de vente</th></tr><tr><td>Ouvrages</td><td></td></tr><tr><td>Livre puzzle</td><td>12,90 €</td></tr><tr><td>Produits dérivés</td><td></td></tr><tr><td>Parapluie</td><td>20€</td></tr></table> Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	Désignations	Prix de vente	Ouvrages		Livre puzzle	12,90 €	Produits dérivés		Parapluie	20€	Cyril GOMET
Désignations	Prix de vente											
Ouvrages												
Livre puzzle	12,90 €											
Produits dérivés												
Parapluie	20€											

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
V-5	Office de tourisme communautaire - Attribution d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention de partenariat Le conseil décide : - D'approuver les termes de la convention de partenariat pour l'année 2021 à intervenir entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'Office de Tourisme Communautaire Creusot-Montceau ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention de partenariat et d'en assurer la bonne exécution ; - D'autoriser le versement d'une subvention de 349 000 € à l'Office de Tourisme Communautaire Creusot-Montceau ; - D'imputer la dépense sur les crédits prévus à cet effet. Adopté : OUI Nombre de votants : 69 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que M. David MARTI et M. Guy SOUVIGNY intéressés à l'affaire n'ont pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	Daniel MEUNIER

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-1	Mise en œuvre de l'extension des consignes de tri des déchets recyclables sur le territoire communautaire Le conseil décide : - De participer au projet de transformation du centre de tri de Torcy en vue de l'extension des consignes de tri ; - D'autoriser le SMET71 à déposer un dossier dans le cadre des appels à projets CITEO ; - De continuer à orienter les tonnages de collecte sélective de la CUCM sur le centre de tri de Torcy ; - De mettre en œuvre l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire communautaire au plus tard à la date de mise en service du centre de tri.	Jean-François JAUNET

	Adopté : OUI Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-2	ATMO Bourgogne-Franche-Comté - Versement d'une subvention - Autorisation de signature d'une convention d'objectifs 2021 Le conseil décide : - D'approuver la convention d'objectifs 2021 à conclure entre la Communauté Urbaine Creusot Montceau et l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ; - D'autoriser le versement de la cotisation annuelle d'adhésion de 500 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté ; - D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention d'objectifs et d'en assurer la bonne exécution ; - D'autoriser le versement d'une subvention de 15 000 € à l'association ATMO Bourgogne-Franche-Comté - D'imputer les dépenses sur les lignes du budget correspondantes. Adopté : OUI Nombre de votants : 70 (dont 7 pouvoirs) Observations : Etant précisé que Monsieur Bernard FREDON intéressé à l'affaire n'a pas pris part au vote, Adoption à l'unanimité.	David MARTI

DEVELOPPEMENT DURABLE

QUESTIONS	INTITULES	RAPPORTEURS
VI-3	Conseil de développement durable - Rapport annuel d'activités 2019/2020 Le conseil décide : - De prendre acte du rapport annuel du Conseil de Développement Durable pour l'année 2019-2020. Adopté : OUI	Jean- François JAUNET

	Nombre de votants : 71 (dont 7 pouvoirs) Observations : Adoption à l'unanimité.	
--	--	--

La séance est levée à 23h55.

Le président,
David MARTI

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'David Marti', written over a horizontal line.